

NOVA SCOTIA TEACHERS UNION PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL



BOURSES DE CONFÉRENCE HORS-PROVINCE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Objectif:

Un fonds annuel total de 9 000 \$ a été établi pour apporter un soutien aux enseignants qui souhaitent assister à des conférences hors-province à des fins de perfectionnement professionnel. Afin d'aider le plus grand nombre possible d'enseignants, aucune bourse ne pourra dépasser 475 \$.

Admissibilité :

Pour être admissible, la personne doit être membre actif du NSTU au moment de la demande. Les membres actifs sont les personnes décrites à l'article 12 de la Loi sur la profession enseignante et à l'article 1 du Règlement intérieur du NSTU.

Les membres du NSTU qui assistent à des conférences hors-province qui se tiennent durant l'année scolaire (entre le 1^{er} septembre et le 30 juin) sont admissibles à ces bourses. Les membres du NSTU qui assistent à des conférences hors-province qui se tiennent durant les mois de juillet et août ne sont pas admissibles à ces bourses.

Une personne ne peut recevoir cette bourse qu'une fois tous les trois ans.

Processus de demande :

- i. Les demandes doivent répondre à toutes les questions, dans l'ordre, sur le formulaire le plus récent. **Les demandes dactylographiées sont préférable.** Le formulaire de demande peut être obtenu auprès du bureau du NSTU, du VP du PP de votre section locale, de votre représentant syndical ou il peut être téléchargé sur la page d'accueil du site Web du NSTU.
(<http://www.nstu.ca>)
- ii. N'utilisez pas d'acronymes sans les expliquer.
- iii. Les bénéficiaires d'une bourse de conférence hors-province doivent soumettre un rapport dactylographié au Comité de perfectionnement professionnel du NSTU à l'issue de la conférence. La bourse sera versée à la réception du rapport. Le rapport devient la propriété du NSTU et peut être mis à la disposition des membres à la bibliothèque ou sur le site Web du NSTU.

Processus de sélection :

- i. Les bourses sont octroyées par le Comité exécutif provincial sur recommandation du Comité provincial de perfectionnement professionnel.
- ii. Le Comité de PP examinera les demandes en fonction des critères suivants :
 - contributions au Nova Scotia Teachers Union
 - contributions à la profession
 - contributions à l'école et à la communauté
 - avantages sur le plan professionnel
 - une considération particulière pourra être accordée aux nouveaux enseignants

Dates limites :

Les bourses seront octroyées trois fois par an. Les demandes, y compris celles soumises par télécopieur, doivent parvenir au bureau central du NSTU à 16 h au plus tard le premier mercredi d'octobre, de janvier et d'avril.

Rapport

Les fonds seront versés à la réception des documents suivants :

- a) un rapport dactylographié de la conférence qui sera conservé à la bibliothèque du NSTU
et
- b) une attestation d'inscription à la conférence.

Si l'approbation est donnée avant la conférence, le rapport et le résumé sont dus dans les 30 jours qui suivent la clôture de la conférence.

Si l'approbation est donnée après la conférence, le rapport et le résumé sont dus dans les 30 jours qui suivent l'avis d'approbation.

NOVA SCOTIA TEACHERS UNION
PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL



BOURSES DE CONFÉRENCE HORS-PROVINCE

C O N F I D E N T I E L

DATE LIMITE :

LES DEMANDES DOIVENT PARVENIR AU BUREAU CENTRAL DU NSTU À 16 H AU PLUS TARD LE PREMIER MERCREDI D'OCTOBRE, DE JANVIER OU D'AVRIL

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOM : _____

ADRESSE POSTALE : _____

_____ CODE POSTAL : _____

ÉCOLE : _____ SECTION LOCALE : _____

POSTE OCCUPÉ : _____

TÉLÉPHONE DE L'ÉCOLE : _____ DU DOMICILE : _____

COURRIEL : _____ TÉLÉCOPIEUR : _____

NOMBRE TOTAL D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN N.-É. : _____ N° PROF. _____

NOMBRE TOTAL D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE AILLEURS : _____

SUR UNE FEUILLE SÉPARÉE, DE PRÉFÉRENCE DACTYLOGRAPHIÉE, AVEC DES TITRES CLAIREMENT INDIQUÉS, DÉCRIVEZ LES CHOSES SUIVANTES :

- A1. Vos contributions au NSTU. (*y compris vos contributions au niveau local, provincial, régional et vos contributions au sein des associations professionnelles*)
- A2. La façon de vous soutenir vous-mêmes et vos coll gves par l'entremise du perfectionnement professionnel, du perfectionnement du personnel, et de l'élaboration des programmes.
- A3. Vos contributions à la communauté éducative (C'est-à-dire : bénévolat, travail communautaire au-dessus de votre tâche de l'enseignement).

PARTIE B : DESCRIPTION DE LA CONFÉRENCE

NOM DE LA CONFÉRENCE : _____

DATES DE LA CONFÉRENCE : _____

LIEU DE LA CONFÉRENCE : _____

AVEZ-VOUS DÉJÀ ASSISTÉ À CETTE CONFÉRENCE? _____

SI C'EST LE CAS, PRÉCISEZ LES ANNÉES OÙ VOUS Y AVEZ ASSISTÉ : _____

SUR UNE FEUILLE SÉPARÉE, DE PRÉFÉRENCE DACTYLOGRAPHIÉE, AVEC DES TITRES CLAIREMENT INDIQUÉS, DÉCRIVEZ LES CHOSES SUIVANTES :

- B1. Description de la conférence: (donnez un aperçu de votre programme **personnel** et de votre domaine d'intérêt particulier)
- B2. Expliquez les avantages pour votre poste, votre enrichissement professionnel et la communauté éducative.

COÛT ESTIMÉ :

Frais d'inscription	_____	\$
Hébergement	_____	\$
Repas	_____	\$
Transport	_____	\$
Autres	_____	\$
Total	_____	\$

Indiquez les autres sources de revenu : Montant demandé : _____
Montant accordé : _____

Avez-vous reçu une bourse de conférence hors-province au cours des trois dernières années? _____

J'atteste par la présente que les renseignements fournis sur cette demande sont corrects à ma connaissance.

DATE : _____ SIGNATURE : _____

**ENVOYEZ PAR COURRIER OU PAR TÉLÉCOPIEUR AU PRÉSIDENT DU
COMITÉ PROVINCIAL DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL
NOVA SCOTIA TEACHERS UNION
3106, PROMENADE JOSEPH HOWE
HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE, B3L 4L7
TÉLÉCOPIEUR : 477-3517**